

Le discours économique comme idéologie. L'exemple de la mise en crise du modèle social français

Frédéric Lebaron

Dans ce chapitre, il s'agit pour nous de discuter quelques une des conditions sociales de la constitution d'un discours économique comme *idéologie*, c'est-à-dire comme *doxa*, à fort contenu normatif, qui se donne comme un ensemble relativement cohérent d'évidences (constats, causalités, conséquences pratiques, etc.), en premier lieu pour des agents sociaux dominants, et qui est produite et diffusée indépendamment de toute confrontation systématique et réglée avec les faits¹.

A titre d'illustration, nous nous appuyons sur une recherche récente portant sur « les usages socio-politiques de la notion de « modèle social » » durant la période 2005-2007². En 2007, un petit dessin animé diffusé sur Internet illustre jusqu'à la caricature la nouvelle problématique du *modèle social français*, en mettant en scène le monde stylisé qui l'accompagne, et en adossant la notion à une *mise en récit* cohérente : ce qui a fonctionné « à merveille » en France pendant 30 ans d'économie relativement fermée (la sécurité sociale, les services publics « à la française », le contrat à durée indéterminée, etc.) serait devenu inefficace (*pour preuve, la persistance du chômage*) à l'heure de la « mondialisation », qui impose l'ouverture assumée de la France sur l'extérieur. Il faut alors changer de modèle et s'inspirer de ce qui fonctionne mieux à l'étranger, même si cela nécessite des « sacrifices » et suscite diverses réactions et crispations sociales. Un sondage IFOP publié en octobre 2005 témoigne de la diffusion apparemment réussie de cette thématique : pour 68% des Français interrogés par l'IFOP, le « modèle social français va mal »³.

L'imposition d'une vision économique dépréciée du « modèle social français » permet de formuler quelques hypothèses sur la nature et les modalités de formation et de diffusion des discours économiques, en particulier sous leur forme actuellement dominante, néo-libérale. Nous évoquerons trois propriétés du discours économique en tant qu'idéologie : sa capacité à imposer des critères d'évaluation qui se diffusent dans de très larges secteurs de l'espace social ; le rôle du champ politique et en particulier d'agents à fort capital symbolique dans cette imposition ; enfin, la contribution à la mise en forme d'une *doxa* économique de la convergence d'agents structurellement différenciés.

1. L'imposition des catégories économiques d'évaluation

¹ Cette définition préalable, autant épistémologique que sociologique, réactive une opposition classique entre science et idéologie, mais en associant à l'idéologie non pas une non-scientificité intrinsèque ou l'absence de tout fondement empirique, mais plutôt son caractère de discours qui se déploie indépendamment du processus de construction des faits dans le champ scientifique et exerce des effets sociaux. Voir notamment T.Guilbert, *Le discours idéologique ou la force de l'évidence*, Paris, L'Harmattan, 2007.

² Recherche menée dans le cadre d'un contrat entre le CURAPP et l'IRES à la demande de la CGT. Voir en particulier F.Lebaron et al., « Le modèle social français (est à bout de souffle). Genèse d'une doxa », *Revue de l'IRES*, septembre 2009.

³ « Les Français et le modèle social français », Sondage IFOP-Acteurs Publics en partenariat avec LCP-AN et METRO 21 septembre 2005.

Si le discours économique fonctionne comme idéologie, cela renvoie d'abord au fait qu'il tend à s'imposer comme ensemble cohérent de schèmes d'évaluation qui se diffusent très largement dans différents espaces sociaux éloignés, voire très éloignés, de l'univers académique. La notion de « modèle social » apparaît ainsi comme l'expression d'une expansion du discours économique, d'une forme d'impérialisme économique.

C'est de la droite du champ politique que s'est développée la problématique, apparemment nouvelle, de l'avenir du « modèle social français » ; elle s'est rapidement déployée en 2005 à l'occasion de la montée en puissance, puis du succès, du « non » au référendum sur le Traité constitutionnel européen. Cette diffusion rapide apparaît surtout comme largement déconnectée des usages savants de la notion de « modèle », dans les analyses comparatives menées en sciences sociales depuis plusieurs décennies et plus largement des controverses empiriques autour de ces « modèles ». C'est un ensemble de discours fondés sur la valorisation des « expériences étrangères qui marchent » qui encadre à partir de ce moment le débat économique et social français. Même s'il s'inscrit dans une longue histoire de comparaison et de thématique du retard, ce succès est l'indice d'un renouvellement du débat public national, que l'on peut caractériser comme la généralisation de la *comparaison dépréciatrice* : la France est dévalorisée sous le rapport de ses performances et c'est sur la base de ce « constat » que s'impose la nécessité de réformes.

La thématique du *modèle social français* apparaît donc comme l'expression récente de la généralisation de cette pratique de la comparaison dépréciatrice à tous les secteurs sociaux. Plusieurs entrepreneurs idéologiques s'en sont faits les promoteurs, en mettant en avant la chute de la France à l'aune des comparaisons internationales. Centrée notamment sur les « mauvaises performances » relatives du marché du travail français, n'a depuis cessé de nourrir un pan important de la production d'essais économiques et de rapports officiels, cela à la faveur de la multiplication des pratiques de *benchmarking*. Comme l'indique un enquêteur, « ce qui a également contribué à faire évoluer le débat, c'est que les journalistes français ont commencé à faire de plus en plus de *benchmarking* : il y a 3-4 ans, dire qu'il y avait des choses à prendre au Royaume-Uni était encore inaudible, on ne pouvait pas le dire, alors qu'aujourd'hui on voit presque tous les jours à la télé des trucs qui marchent ailleurs » (expert à l'Institut Montaigne, 2007).

L'impératif de la comparaison des performances internationales s'ancre en effet dans les récentes évolutions des politiques publiques européennes, qui ont mis de nouvelles techniques politico-économiques, les procédures de *benchmarking*, sur le devant de la scène⁴. La notion de « best practice » peut ainsi être décrite comme l'incarnation d'un « modèle » au sens le plus normatif et aussi le plus immédiatement opérationnel du terme : il paraît toujours « naturel » de vouloir imiter les meilleures « pratiques » et suivre les « bons élèves » des classements internationaux. La France est désormais perçue à travers ses performances relatives et celles-ci sont souvent présentées comme relativement moyennes, voire franchement médiocres (notamment, bien sûr, en matière d'emploi).

L'économicisation du débat public dont le succès de la formule « modèle social » est l'expression se traduit ainsi par la généralisation d'une démarche cognitive relativement simple et transposable : il s'agit de commencer par émettre un diagnostic quantifié (donc fondé, implicitement ou explicitement, sur un ou plusieurs indicateurs) au sujet des performances relatives de la France (ou de toute autre entité), d'en interpréter les causes en

⁴ Cf. I. Bruno, *A vos marques, prêts, cherchez !*, Bellecombe-en-Bauges, Croquant, 2008.

invoquant un ou plusieurs facteurs principaux, et enfin, sur la base de la valorisation des meilleurs « performers » de proposer des « solutions » qui doivent permettre à la France de se rapprocher de ceux-ci.

2. La contribution du champ politique : le rôle des agents dominants

La carrière politico-médiatique de la notion de *modèle social* en France dans la période 2005-2007 fait apparaître un aspect important de l'émergence des discours économiques en tant qu'idéologie, à savoir leur intrication très étroite avec les discours politiques dominants. Au lieu d'opposer « discours économique » et « discours politique », il semble plus pertinent de repérer la place (plus ou moins affirmée, plus ou moins perceptible) de chaînons de discours économique au sein des discours politiques, le sens d'un discours économique étant pour une part dépendant du cadre politique dans lequel il s'insère.

Le cas du *modèle social* montre plus précisément le fait que c'est l'*autorité* d'un acteur politique central qui rend possible le succès de la catégorie et plus encore celui de la norme économique, le procédé cognitif, qu'elle véhicule. Le passage par le discours politique donne ainsi au discours économique une force sociale accrue.

Le succès de la notion de *modèle social français* est indissociable de l'ascension de Nicolas Sarkozy, durant le dernier mandat du président Jacques Chirac : pour se démarquer de celui-ci, le ministre de l'Intérieur et président de l'UMP (alternativement ou simultanément) tend alors à maximiser tout ce qui le sépare de la tradition parfois décrite comme « gaulliste » et « technocratique » incarnée par le président de la République, et par son premier ministre Dominique de Villepin. Le rapport au *modèle social français* est l'un des points d'appui dans cette stratégie de démarcation : face à ceux qui entendent tout faire pour préserver ce modèle (en le réformant et en l'adaptant), il met en avant la nécessité d'un changement plus radical, le *modèle social français* étant supposé avoir échoué, en premier lieu en matière d'emploi.

• Le modèle social préservé par le traité : la stratégie ultime de Raffarin et Chirac

Durant les six premiers mois de 2005 (jusqu'au 29 mai), le président Chirac et le gouvernement Raffarin qui connaissent une période de très forte impopularité sont en première ligne dans la campagne du référendum sur le Traité constitutionnel européen (TCE). Dans un entretien au *Courrier Picard* donné le 27 avril 2005, Jean-Pierre Raffarin associe en effet le TCE à la survie du *modèle français* (caractérisé dans cet entretien comme le « modèle français du service public »). Cette défense sera par la suite associée par plusieurs commentateurs à la « conception chiraquienne » du *modèle français*. Dès ce moment, la notion se caractérise par une grande souplesse : on verra que *modèle français* peut être simultanément ou successivement associé aux « services publics à la française », aux caractéristiques du marché du travail français, à la sécurité sociale, au système éducatif, à un trait culturel ou historique (comme la faiblesse du syndicalisme, le caractère éruptif du mouvement social, etc.), voire à une combinaison de ces différentes composantes⁵. Il peut simplement désigner de grands « principes » ou « valeurs » qui caractériseraient la société

⁵ Dans l'ouvrage consacré au *Modèle social français* publié par Odile Jacob et la *Documentation française* en 2007, Marie Fontanel, Nicolas Grivel et Valérie Saintoyant, inspecteurs généraux des affaires sociales, regroupent des considérations générales sur la notion et des considérations thématiques sur : la protection sociale ; le marché du travail ; les services publics ; le système éducatif ; l'intégration des immigrés. Ce sont peu ou prou l'ensemble des domaines autour desquels est caractérisé le modèle social dans les textes étudiés.

française, comme la solidarité, la cohésion sociale, l'égalité, etc., l'un des enjeux étant alors de confronter la « réalité » à ces grands principes.

- La riposte sarkozienne : le meilleur modèle social..., ce n'est donc plus le nôtre !

Le 12 mai 2005, dans un des derniers discours de campagne au Palais des Sports, Nicolas Sarkozy évoque en écho à la stratégie argumentative anti-Non de J.-P.Raffarin l'échec du modèle social français dans « bien des domaines », en premier lieu l'emploi, et la nécessité d'en abandonner une partie au moins au profit d'exemples étrangers plus performants. Il opère alors ce qui peut être décrit comme sa déclinaison personnelle de la pratique du *benchmarking*. N. Sarkozy juge en effet implicitement de la qualité d'un *modèle social* à un indicateur principal (taux de chômage ou d'emploi) ce qui implique d'adopter les « best practices » qui ont « fait leurs preuves ». Ce raisonnement général fournira le cadre au discours politique dominant sur le *modèle social* : la contre-performance du *modèle français* se lit à travers les indicateurs liés au taux de chômage (taux d'emploi, durée du chômage, etc.) et nécessite des changements globaux.

« Dans chaque pays de l'Union il existe bien des domaines où des pays réussissent mieux que d'autres. Qui pourrait nous reprocher de vouloir le meilleur pour la France ? Ce n'est pas faire du mimétisme idéologique que de vouloir s'inspirer de ceux qui ont su trouver en Europe le chemin du plein emploi et, de tourner le dos aux méthodes de ceux qui n'en finissent pas de s'enfoncer dans le chômage de masse. C'est tout au contraire de l'aveuglement idéologique que de refuser à notre pays ce qui a fait ses preuves ailleurs. Je le dis parce que je le pense : le meilleur modèle social, c'est celui qui donne du travail à chacun. Ce n'est donc plus le nôtre ! Un emploi pour tous, voilà une grande ambition sociale. L'Europe, c'est la plus formidable occasion de réveiller la France, de la faire bouger, de lui donner une nouvelle énergie. »

Le discours de Nicolas Sarkozy le 12 mai 2005 peut être considéré comme « inaugural » dans la mesure où son auteur, déjà porteur d'un capital politique considérable qui en fait le « candidat naturel » de la droite à l'élection présidentielle, a aussi construit sa stratégie sur l'affichage de sa distance avec Jacques Chirac et ses proches. (On pourrait aussi mesurer cette importance au nombre de reprises de ces propos par les journalistes et par d'autres acteurs politiques, qui en font le véritable déclencheur du « débat » autour du *modèle social*). L'hypothèse selon laquelle la référence au *modèle social français* va servir de marqueur de cette distance semble s'imposer d'autant plus que les concurrents immédiats de Nicolas Sarkozy vont entériner pratiquement ce statut. On notera que ce discours reste vague quant aux modèles sociaux concurrents offerts à la France : le modèle anglo-saxon n'est jamais clairement caractérisé comme l'un des modèles souhaitables pour la France ; le modèle danois n'est alors pas évoqué et ne le sera, pour l'essentiel, qu'à travers un de ses traits principaux, la combinaison de flexibilité sur le marché du travail et de sécurité pour les salariés.

- Echanges

Le 21 mai 2005, dans une interview au *Télégramme de Brest*, Nicolas Sarkozy revient assez longuement sur ce thème, en associant le « modèle social français » à ses contre-performances (un taux de chômage élevé) et, cette fois, à une caractéristique essentielle, implicitement constituée comme un frein : la « protection des statuts ». La stratégie argumentative s'est toutefois complexifiée puisque certaines « choses » doivent être « conservées » dans le « modèle social français » : la « garantie de l'accès aux services publics, la garantie d'être remboursé des dépenses de santé ou l'indemnisation du chômage ». [Il s'agit de ce que d'autres qualifieront de « principes »]. Ce balancement entre des principes qu'il faut sauvegarder et des éléments qu'il faut abandonner définit bien la position libérale modérée la plus répandue dans les discours sur le modèle social français.

[Télégramme de Brest] Les mêmes sondages montrent que les électeurs de 18 à 64 ans sont majoritairement en faveur du non. Seuls les personnes de plus de 65 ans s'apprêteraient à voter oui. Comment faire pour que les actifs rejoignent le camp du oui ?

Le problème est que les actifs de ce pays sont inquiets et se demandent s'ils vont garder leur activité. Le taux de chômage que nous connaissons est beaucoup trop élevé, très supérieur à celui de beaucoup de nos partenaires. Il inquiète. Cela s'explique par le fait que nous avons mené des politiques contraires à celles des autres Etats-membres. On ne peut pas vouloir être européen et mettre en place les 35 heures, si les autres ne les font pas. Je dis oui à l'Europe et à la Constitution pour que la France adopte un modèle social capable de fournir un emploi à tout le monde. Notre modèle actuel ne protège pas l'emploi. Il protège les statuts. Il y a bien entendu des choses qu'il faut conserver dans le modèle social français, comme la garantie de l'accès aux services publics, la garantie d'être remboursé des dépenses de santé ou l'indemnisation du chômage. Mais, je l'affirme, ce n'est pas un acquis social que d'être au RMI. Avec le RMI, on survit ; on ne vit pas. Le véritable acquis social c'est le droit donné à chacun de faire vivre sa famille du fruit de son travail. J'ajoute que lorsqu'on a un minimum social apporté par la solidarité nationale, on doit en échange exercer une activité au profit de la collectivité.

Quelques jours avant, le 19 mai à Nancy, Jacques Chirac avait utilisé la notion de « modèle social » de façon beaucoup plus positive, ce qui accrédite l'hypothèse d'un syntagme devenu enjeu dans la concurrence interne à la droite, incarnée par l'opposition entre Chirac et Sarkozy.

« Depuis cinquante ans, l'Europe s'est considérablement développée. Elle a d'abord apporté l'essentiel, c'est-à-dire la paix, la démocratie, la liberté, un certain *modèle social* et le développement économique aux six pays fondateurs. Puis, petit à petit, elle s'est élargie comme il était à la fois nécessaire et utile pour tous. Nous avons aujourd'hui un ensemble qui est déterminé à enraciner définitivement, sur l'ensemble de notre continent, la paix, la démocratie, la liberté, déterminé à conforter le modèle de développement économique et de progrès social, le *modèle social européen*, particulièrement incarné par la position notamment allemande et française et à renforcer le poids de l'Europe dans le monde. C'est le sens de l'ambition du traité constitutionnel qui est en voie de ratification chez les vingt-cinq Européens. Et c'est la raison pour laquelle nous sommes tous les trois engagés avec fermeté et conviction sur la voie de cette ratification. » (conférence de presse conjointe avec G.Schroeder et A.Kwasniewski).

Le 26 mai, dans sa dernière allocution au palais de l'Elysée, il renforce encore cette ligne, qui est avant tout une ligne de défense face à la montée du non :

« Le Traité conforte-t-il notre *modèle social* ? Oui, parce qu'il met le progrès social et le plein emploi au coeur de toutes les politiques de l'Europe. C'est une avancée déterminante, qui va tirer tous les pays vers le haut. Avec le développement économique et social des nouveaux membres, c'est une réponse forte aux risques de délocalisation. C'est la raison pour laquelle la confédération européenne des syndicats, qui représente 60 millions de travailleurs européens, s'est engagée pour ce texte.

Oui, notre *modèle social* est conforté parce que nous avons obtenu que nos services publics soient enfin reconnus par l'Europe. Le traité dit, noir sur blanc, que chaque Etat est libre de consacrer à ses services publics les financements nécessaires pour accomplir toutes leurs missions d'intérêt général (...).

Ce Traité, c'est la réponse de l'Europe aux changements du monde, à la mondialisation qui s'accélère, chacun le voit dans son travail et dans sa vie quotidienne. Ce sont vingt-cinq Nations souveraines, amies, unies, qui s'organisent pour relever trois défis essentiels :

- celui de la compétition économique avec les autres grandes puissances, les Etats-Unis, le Japon, la Chine, demain l'Inde et d'autres ;
- celui de la solidarité, pour faire face à cette compétition sans rien abandonner de notre *modèle social* ;
- celui des valeurs de paix et de justice auxquelles nous croyons, que nous devons défendre et affirmer dans le monde entier. » (Jacques Chirac, Palais de l'Elysée, 26 mai)

Deux discours s'affrontent donc à droite : un discours axé sur la défense des principes (qui implique la critique des réalités empiriques) et un discours axé sur l'abandon des méthodes et de certains traits essentiels qui caractériseraient le modèle social français (afin de préserver certains principes et certains traits jugés positifs).

- Le tournant du « non » et la consécration de la notion de modèle social français par Chirac et Villepin

Le succès du « non » au référendum, le 29 mai 2005, marque évidemment un tournant important dans le débat public français. Ses premières conséquences sont politiques : c'est l'arrivée au poste de premier ministre de Dominique de Villepin, qui va consacrer la notion de *modèle social français* au centre du discours de politique économique et sociale. Dans sa déclaration aux Français deux jours après la victoire du « non », Jacques Chirac place en effet la défense du *modèle français* au centre de la « nouvelle impulsion » qu'il entend donner à la politique nationale :

« On ne peut pas vouloir préserver notre *modèle économique et social*, on ne peut pas vouloir porter nos valeurs dans le monde sans tenir toute notre place dans l'Europe.

Dans les semaines et les mois qui viennent, j'agirai, dans le respect de nos engagements, avec pour impératif la défense de nos intérêts nationaux. Avec nos partenaires, je saisirai toutes les chances possibles de renouer avec une grande ambition européenne.

Mais la priorité de l'action gouvernementale, au service des Françaises et des Français, c'est, évidemment, l'emploi. Il exige une mobilisation nationale. Cette mobilisation, je suis décidé à l'inscrire résolument dans le respect de notre *modèle* français.

Ce *modèle* n'est pas un modèle de type anglo-saxon, mais ce n'est pas non plus un modèle synonyme d'immobilisme. C'est un *modèle* fondé sur le dynamisme et l'initiative individuelle, sur la solidarité et sur le dialogue social ».

Le 8 juin 2005, dans sa déclaration de politique générale, Dominique de Villepin prolonge cette orientation, qui consiste à distinguer le *modèle français* (et en arrière-plan *européen*) du *modèle anglo-saxon* et affirmer vouloir préserver ses caractéristiques fondamentales. L'enjeu est l'interprétation politique du « non » français dans un contexte international devenu soudain plus difficile, ainsi que la prise en charge politique de la thématique de la mondialisation.

« N'interprétons pas ce vote comme le signal d'un isolement français. Certains pays membres ont trouvé dans le projet de traité une réponse suffisante à leurs attentes, d'autres non. Les Françaises et les Français s'interrogent. Ils veulent rester fidèles à leur identité, soucieux de préserver un équilibre entre la solidarité et la liberté. Ils veulent conjuguer la défense des intérêts de notre Nation et l'Europe, la promotion de notre *modèle social* et le projet européen. Ils défendent une certaine vision de l'homme avec ses droits et ses devoirs, refusant les seules logiques du marché et de la mondialisation. Les Françaises et les Français le savent et le disent avec force : la mondialisation n'est pas un idéal, elle ne peut pas être notre destin. Ils attendent de nous que nous affirmions nos valeurs. Notre vision héritée de 1789 a sa grandeur et sa vérité. Oui, la France veut rester une conscience vivante. Oui, la France veut être aux avant-postes. Oui, la France veut se tourner résolument vers l'avenir(...). Je le ferai sans préjugé ni dogmatisme. Au cours des derniers mois, beaucoup de propositions ont été mises sur la table. Certaines méritent d'être mises en oeuvre. D'autres soulèvent davantage de difficultés qu'elles n'en résolvent. En tout état de cause nous ne plaquerons pas sur la réalité française un *modèle* qui n'est pas le nôtre. Que nous nous inspirions avec pragmatisme d'expériences réussies en Europe ou ailleurs, bien sûr. Que nous revenions sur les fondements de notre *modèle social*, certainement pas. » (D. de Villepin, discours de politique générale).

C'est en endossant positivement la notion de *modèle social* (en particulier à travers l'invocation de ses *fondements*) contestée par Nicolas Sarkozy que Jacques Chirac et Dominique de Villepin vont consacrer la notion en tentant de marginaliser la position (implicitement qualifiée de « dogmatique » par opposition à « pragmatique ») de Nicolas Sarkozy, accusé de vouloir revenir sur les *fondements* de ce *modèle*. La plupart des acteurs qui vont ensuite prendre position sur le sujet dans un premier temps se situeront dans le cadre implicite délimité par cette lutte symbolique interne à la droite post-gaulliste, les deux

positions dominantes pouvant être qualifiées provisoirement de « pragmatique » (adapter un modèle social dont les grands principes restent valides) et de « radicale » (rompre avec un modèle social qui ne fonctionne plus et s'inspirer d'exemples étrangers). A certains égards, la mobilisation discursive autour du *modèle social* est, dans un premier temps tout au moins, un indicateur de la participation des acteurs à cette lutte symbolique entre pragmatiques et radicaux.

- La reprise de l'offensive sarkozyenne et la mobilisation partisane de la catégorie

Redevenu ministre de l'intérieur -ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire tout en restant président de l'UMP-, ce qui accroît encore son capital politique, Nicolas Sarkozy riposte à Dominique de Villepin dès le 9 juin à l'occasion d'une convention de l'UMP sur l'immigration. Deux « modèles » sont mis en parallèle : le *modèle républicain d'intégration* et le *modèle social*, tous deux « en panne » et nécessitant une sérieuse remise en cause.

« La crise du modèle républicain d'intégration, ce n'est pas un problème qui concerne les immigrés ou les Français issus de l'immigration récente. C'est un problème qui concerne toute la société française, car c'est toute la société qui a du mal à trouver un sens à la vie commune et à se sentir solidaire du destin collectif.

Les solutions existent. Elles ont marché dans les autres pays. La France ne souffre pas d'un déficit d'emplois, mais au contraire d'une insuffisance de l'effort collectif de travail. Réformer le service public de l'emploi, permettre à ceux qui veulent travailler plus pour gagner plus de le faire, récompenser le travail et décourager l'assistance, dynamiser le marché du travail, voilà la feuille de route pour remettre la société en mouvement et relancer l'ascenseur social.

Le seul modèle social qui vaille, c'est le modèle qui récompense l'effort, qui donne un emploi à chacun et qui promet un avenir à tous. C'est celui de l'UMP.

Dans le cadre de cette politique, nous devons avoir une action spécifique en faveur de l'égalité des chances. J'ai parlé de la discrimination positive ; j'ai parlé du préfet musulman ; j'ai parlé du financement des mosquées. Tous ces tabous, je les ai soulevés, car ma conviction est qu'il faut aussi, sur ces sujets, faire bouger les lignes.

Le modèle républicain d'intégration est fondé sur le principe de l'égalité des individus, sans considération de leur origine, de leur religion, ou de leurs convictions. Il n'y a rien à redire à cela. C'est une idée universelle, celle de la philosophie des Lumières. Mais nous devons reconnaître que discourir sur l'égalité formelle ne suffit pas à assurer l'égalité réelle. Quand le taux de chômage des jeunes issus de l'immigration est deux fois supérieur à celui des Français de naissance, quand le major d'un doctorat est le dernier de sa promotion à trouver un emploi, cela veut dire que le modèle républicain d'intégration est autant en panne que le modèle social. Et c'est cette panne qui créé le communautarisme dont nous ne voulons pas » (Nicolas Sarkozy, 9 juin 2005, Convention de l'UMP sur l'immigration).

Dès le début du mois de septembre 2005, après deux mois où le débat sur le *modèle social français* connaît un premier prolongement médiatique, Nicolas Sarkozy est à l'offensive à l'occasion de l'université d'été des Jeunes Populaires à La Baule (le dimanche 4 septembre 2005). L'invocation répétée de la France marque une évolution du discours sarkozien, dans le sens d'une thématique de la régénération nationale, de l'invention d'un *nouveau modèle social*.

« Il nous faut inventer un nouveau *modèle français*, dont l'ambition première sera de rendre la réussite accessible pour chaque Français, d'où qu'il vienne, pour peu qu'il s'en donne les moyens et qu'il la mérite.

Attention ! Il ne s'agit pas pour moi de promettre, tels les démagogues, la réussite à tout le monde. Il s'agit de la garantir à tous ceux qui, par leur travail, leurs efforts, leurs mérites, l'auront gagnée en récompense.

La réussite et la promotion sociale ne sont pas un dû, que chacun peut réclamer en faisant la queue au guichet, c'est mieux que cela : c'est un droit, un droit que l'on mérite à la sueur de son front. Voilà le message républicain.

Elle est là, la clef du nouveau *modèle français* que j'appelle de mes vœux. Un *modèle*, ce nouveau *modèle français*, où le nivellement, l'égalitarisme, le saupoudrage n'auront plus leur place. Un *modèle* où le travail sera la base de tout, en étant récompensé, encouragé, favorisé. Un *modèle* où l'on n'éprouvera plus aucun complexe à rémunérer davantage celui qui travaille le plus et, en même temps, à aider davantage celui qui cumule le plus de handicaps. Un *modèle* où la promotion sociale sera redevenue un objectif accessible à tous. Un *modèle* enfin où chaque famille de France se dira que ses enfants peuvent regarder l'avenir avec confiance car ils auront l'opportunité de s'y faire une place.

Au final, il ne s'agit rien de moins que de rendre l'espérance aux Français et à la France.

Oui, la France ! Voici un mot que l'on ne prononce pas assez souvent. La France, ce n'est pas qu'une histoire, un passé, un souvenir, ou même une nostalgie. La France, c'est une nation, qui a souvent montré le chemin au monde mais qui donne le sentiment parfois de se reposer sur des lauriers glanés, il y a bien des années.

La France ne peut pas compter sur le seul prestige de sa glorieuse histoire pour demeurer dans le peloton des grandes nations du monde. La France ne doit pas considérer que les efforts pour mériter son statut ne sont que pour les autres pays et qu'elle peut s'en abstraire.

Chaque pays dans le monde a le statut qu'il mérite, par son travail et par ses efforts. Rien n'est gravé dans le marbre.

La France ne peut plus affirmer avoir le meilleur *modèle social* alors que nous comptons encore tant de chômeurs, tant de pauvres et tant d'exclus. La France doit redevenir accueillante à ceux qui veulent réussir, innover, proposer, inventer, créer.

La France ne peut pas être accueillante que pour ceux dont personne ne veut dans le monde. Nous voulons les meilleurs en France. »

Le « nouveau modèle français : un travail pour chacun, du pouvoir d'achat pour tous » va devenir durant cette conjoncture l'intitulé de la convention thématique « Economie » de l'UMP le 7 septembre 2005. La notion de *modèle français* est devenue un instrument de mobilisation politique autour du président de l'UMP et de son parti.

Les commentaires médiatiques sur le thème de la « rupture » vont être nombreux et se concentrer sur l'opposition entre le ministre de l'Intérieur-Président de l'UMP et le Premier ministre. L'extrait du site Web du Nouvel Observateur du 22 septembre 2005 l'illustre bien :

« Le premier prône la « rupture », le second le « sursaut »... Sarkozy-Villepin : les deux France

Le président de l'UMP voit la France telle qu'elle est, avec ses chômeurs, ses exclus, sa dette. Pour la faire redémarrer, il préconise d'« essayer ce qui marche ailleurs » et appelle à la création d'un « nouveau modèle social ». Le Premier ministre, lui, croit à la France éternelle, singulière, qui « ne décroche pas » et garde intacte « la flamme d'une grande nation ». Ce qui n'empêche pas les deux rivaux de proposer des solutions économiques souvent très proches... » (22 septembre 2005).

La notion de *modèle social* est donc devenue à partir de la fin de la campagne du référendum un des principaux enjeux symboliques qui cristallisent la rivalité politique extrêmement vive entre deux fractions de la droite aux affaires : le président en fin de mandat et son premier ministre candidat à sa succession (avec leurs alliés) d'une part, le prétendant en phase de conquête d'autre part, porté par une base partisane très mobilisée et soutenu, nous le verrons, par de puissants relais médiatiques. Surdéterminés par cette concurrence, les usages de la notion de *modèle social* renvoient donc d'abord logiquement à la droite de l'espace politique.

Le succès de la notion de *modèle social* trouve donc son origine dans la conjoncture politique référendaire et post-référendaire et dans la lutte de concurrence aiguë entre Nicolas Sarkozy et Jacques Chirac, et l'ensemble des acteurs politiques regroupés autour d'eux par des relations d'alliance et de proximité partisane.

3. L'espace des usages du discours économique : convergences et divergences

Une troisième et dernière caractéristique du discours économique en tant qu'idéologie rendue visible par l'étude de la notion de modèle social est le recours à des registres très divers, allant du plus savant au plus profane, qui crée un effet de résonance. Ainsi, alors qu'on perçoit facilement l'hétérogénéité des discours économiques, qui vont des plus formalisés et quantifiés aux plus « littéraires », ce fait n'implique pas qu'ils ne soient pas socialement cohérents, en relations d'homologie et d'autant plus efficaces.

L'exemple du modèle social révèle le jeu de mobilisation politique, journalistique, intellectuelle et experte convergentes, qui contribuent par leur jeu d'ensemble à imposer une thématique et à susciter, dans un deuxième temps seulement, des ripostes qui s'avèrent plus ou moins efficaces. L'imposition d'une vision négative des performances du modèle social français rapproche la grande majorité des contributions du corpus de textes que nous avons plus spécifiquement étudié (voir encadré 1). Ces différents acteurs se mobilisent de façons diverses et non concomitantes : les journalistes les plus politiques, essayistes, ont évidemment un rôle moteur dans le succès d'un certain discours, mais la mobilisation des experts et des économistes est aussi nécessaires, en particulier lorsque ce discours est contesté.

Encadré 1

Le choix d'un ensemble d'articles de presse publiés en 2005 et 2006 correspond à l'hypothèse que ce type d'article, assez court, permet de saisir à relativement peu de frais les caractéristiques d'un débat économique et social public. Bien entendu, il est nécessaire de prendre également en compte diverses autres formes de production de discours public : déclarations et discours officiels dans des conférences de presse ou des meetings, parole télévisuelle ou radiophonique, livres, articles académiques, rapports, notes administratives, textes publiés sur des sites Internet, etc. La sélection des articles de presse retenus dans cette étude a été effectuée dans deux bases de données spécialisées dans la presse nationale et internationale, successivement disponibles à la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg entre fin 2006 et début 2007 : *Lexis Nexis* et *Factiva*⁶. Dans les deux cas, la recherche a été effectuée dans la presse française uniquement, à partir des mots clés *modèle social français*, *modèle français* et *modèle social* : d'abord sur les titres, puis – étant donné le peu de résultats en terme d'articles d'opinions – sur les sous-titres/entêtes d'articles, et enfin, en texte intégral. La période de recherche sélectionnée va de début septembre 2004 (présentation du projet de loi sur la cohésion sociale au Conseil des ministres du 15 septembre 2004) à début janvier 2007. A partir de la liste des articles obtenue selon ces critères, la sélection du corpus de textes a été menée de la façon suivante : les articles devaient être de type "article d'opinion" ou "éditorial" ; ils devaient être d'une taille au moins égale à 400 mots, afin de pouvoir en comparer le contenu ; enfin, le contenu de ces articles devait être centré ou aboutir à la question du *modèle social français* (son état, ses causes, ses conséquences, etc.) afin de saisir les différentes prises de position à ce sujet. Le corpus ainsi constitué, regroupant moins d'articles que prévu, a ensuite été enrichi de textes trouvés sur Internet (*via* le moteur de recherche Google), sélectionnés selon les mêmes critères⁷. Au final, le corpus d'articles

⁶ La BNUS a en effet changé de base de données au début du mois de janvier 2007.

⁷ Dans un premier temps, la recherche a donc été menée sur l'ensemble des titres de la presse française disponibles sur les bases de données de *Lexis Nexis* et de *Factiva*. Par la suite, une recherche par sélection manuelle des titres de presse a été effectuée, afin d'être certain de disposer des principaux titres de presse française. Globalement, en cumulant *Lexis Nexis* et *Factiva*, les grands titres sur lesquels la recherche a pu être

de presse est composé de 66 articles⁸.

Le débat public est véritablement lancé durant les deux semaines qui suivent le résultat du référendum du 29 mai 2005. 11 articles sont publiés entre le 1er et le 14 juin 2005. Rien que pour l'ensemble du mois de juin, on dénombre 13 articles et pour la période qui va de juin à fin août 21 articles, soit près du tiers de la totalité du corpus. Octobre 2005, le mois qui fait suite au lancement proprement politique de la thématique du « nouveau modèle français », concentre à lui seul 10 articles. Plus de la moitié des articles du corpus sont donc publiés entre juin et fin octobre 2005, qui est la phase haute d'usage de la notion dans le débat public national, comme nous l'avons vu au §1. Avec 7 articles, dont nous verrons qu'ils sont autant liés à une actualité éditoriale qu'au mouvement social contre le CPE, février 2006 marque une légère résurgence du débat, qui s'étiolé ensuite (jusqu'à la campagne présidentielle de 2007, qui n'est pas intégrée dans la base de données étudiée).

● L'espace des positions

Pour décrire l'espace des positions des auteurs de ce corpus, nous avons mené une analyse des correspondances multiples (ACM). Il s'agissait pour nous de décrire la configuration formée par l'ensemble des acteurs qui interviennent dans le débat (au sens où un texte apparaît dans le corpus retenu).

Pour construire l'espace, ont été associées à chaque auteur (ou co-auteur) d'article les informations suivantes, qui correspondent à ce que l'on peut appeler la *position dans l'espace du débat* sur le modèle social, définie indépendamment du contenu des prises de position. On a provisoirement laissé de côté un recueil plus systématique d'informations biographiques dans des annuaires et sur Internet. Les informations biographiques recueillies lors des entretiens ont néanmoins été utilisées pour corroborer les interprétations.

- Journal ou support (6 modalités) : Figaro / Point-Express / Libération / Le Monde / Presse économique / Autre ;
- Position professionnelle (6 modalités) : Journaliste / Politique / Patron / Syndicaliste / Universitaire / Expert ;
- Nombre d'articles (2 modalités) : 1 article / 2 articles ou plus ;
- Période de première publication dans le corpus (4 modalités) : 1^{er} semestre 2005 / 2^{ème} semestre 2005 / 1^{er} semestre 2006 / 2^{ème} semestre 2006.

Ont ensuite été projetées en éléments supplémentaires des questions plus détaillées portant sur la position ou le journal, les catégories de texte codées à partir d'une analyse de contenu qualitative ainsi que les mots aux spécificités positives ou négatives les plus fortes (sur-cités ou sous-cités). Nous verrons que cette conjonction de méthodes différentes conduit à des résultats très convergents.

menée de façon efficace sur la période allant du 01 septembre 2004 au 02 janvier 2007 sont les suivants : *L'Humanité**, *Libération*, *Le Monde*, *Le Figaro*, *La Croix**, *Les Echos*, *Enjeux-Les Echos*, *La Tribune*, *L'Express*, *L'Expansion*, *Le Nouvel économiste**, *Le Point*. En revanche, les titres suivants n'étaient disponibles que partiellement : *Le Monde diplomatique* (depuis août 2006), *20 Minutes* (depuis le 23 mai 2005), *Le Parisien-Aujourd'hui en France* (depuis le 6 octobre 2005). Pour *Le Monde diplomatique* et *20 Minutes*, ainsi que pour les titres *Marianne* et *Sciences Humaines*, qui ne figuraient pas dans les deux bases de données, des recherches complémentaires sur Internet (site officiel du titre et Google) ont été menées, afin de compléter le corpus de textes. Mais la recherche n'ayant pu se faire que par mots clés (et non sur texte intégral), il reste probable que des articles aient été omis. Enfin, concernant la presse régionale, seul *Lexis Nexis* disposait de quelques titres, qui ont donc fait partie de la recherche, à savoir : *La Nouvelle République du Centre Ouest*, *Paris Normandie*, *Le Télégramme de Brest*, *Sud Ouest* et *Bref Rhône-Alpes*. * Titres disponibles jusqu'à la date de changement de base de données par la BNUS.

⁸ Pour des raisons techniques, les analyses lexicométriques portent plus spécifiquement sur 63 articles, les articles publiés dans *Acteurs publics* n'ayant pas été retenus.

L'ACM porte sur N=57 individus actifs et Q=4 questions soit K=18 modalités actives. On retient trois axes, correspondant aux trois premières valeurs propres : $\lambda_1 = 0.4446$, $\lambda_2 = 0.3972$, $\lambda_3 = 0.3901$, soit des taux de variance de 12.70%, 11.35% et 11.15%.

Le premier axe est défini par le journal et la profession, ces deux questions contribuant respectivement à 38.3% et 32.6%. Le deuxième axe est un axe de période (39.5%), de journal (25.2%) et de profession (24.2%). Le troisième axe est un axe de période (37.5%) et de profession (35.7%).

Le premier axe oppose d'un côté *Le Monde* (20.9%), 2 articles et plus (14.7%), le statut d'expert (11.2%), syndicaliste (6.8%) d'un côté, *Le Figaro* (11%), politique (6.9%) de l'autre. Il décrit donc l'opposition entre un ensemble d'acteurs politiques de droite qui interviennent ponctuellement et un groupe d'experts qui interviennent plus fortement dans le débat. Cette opposition entre approche « partisane » et approche « experte » est caractéristique du débat sur le modèle social français, dont nous avons vu l'origine partisane.

Le deuxième axe oppose d'un côté le premier semestre 2006 (23.6%), universitaire (11.0%), presse économique (6.7%), à deuxième semestre 2006 (11.0%), nombre d'articles supérieur ou égal à 2 (9.7%), patron (9.4%), *Le Figaro* (6%) de l'autre. Il décrit donc l'opposition entre une période de sur-investissement des universitaires, au premier semestre 2006, et la presse économique au pôle patronal, plus présent au deuxième semestre 2006 et au *Figaro*.

Le troisième axe oppose premier semestre 2005 (19.1%), expert (12.1%), *Le Monde* (6.6%), d'une part, à *Libération* (14.4%), deuxième semestre 2005 (14.2%), syndicaliste (10.8%). On observe donc sur cet axe l'opposition entre le premier semestre et la mobilisation experte dans *Le Monde* et une sur-mobilisation de syndicalistes dans *Libération* au deuxième semestre.

Figure 1
Nuage des modalités actives dans le plan 1-2

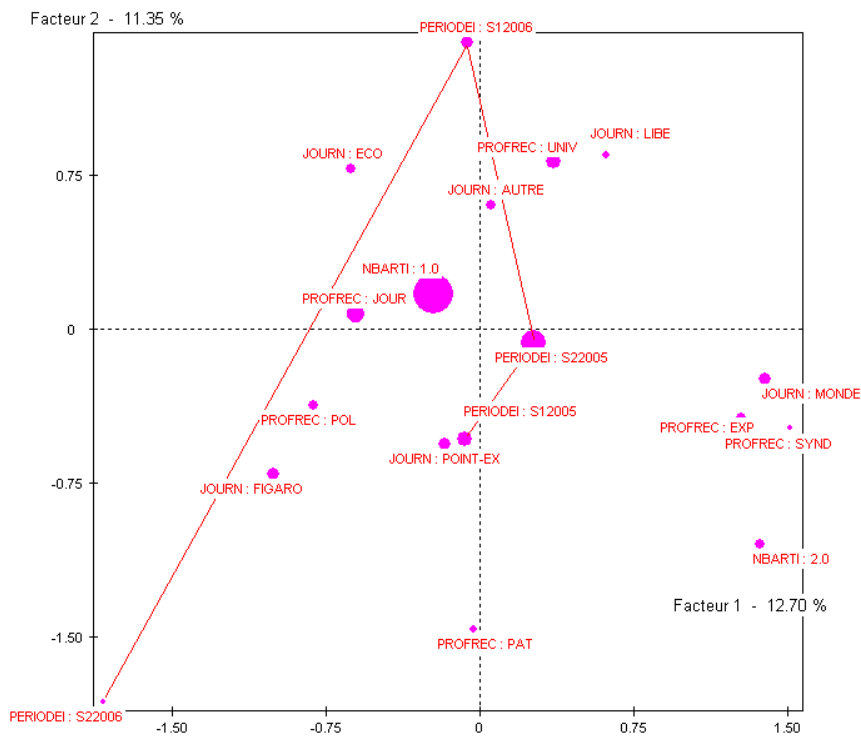


Figure 2
Nuage des modalités actives dans le plan 2-3

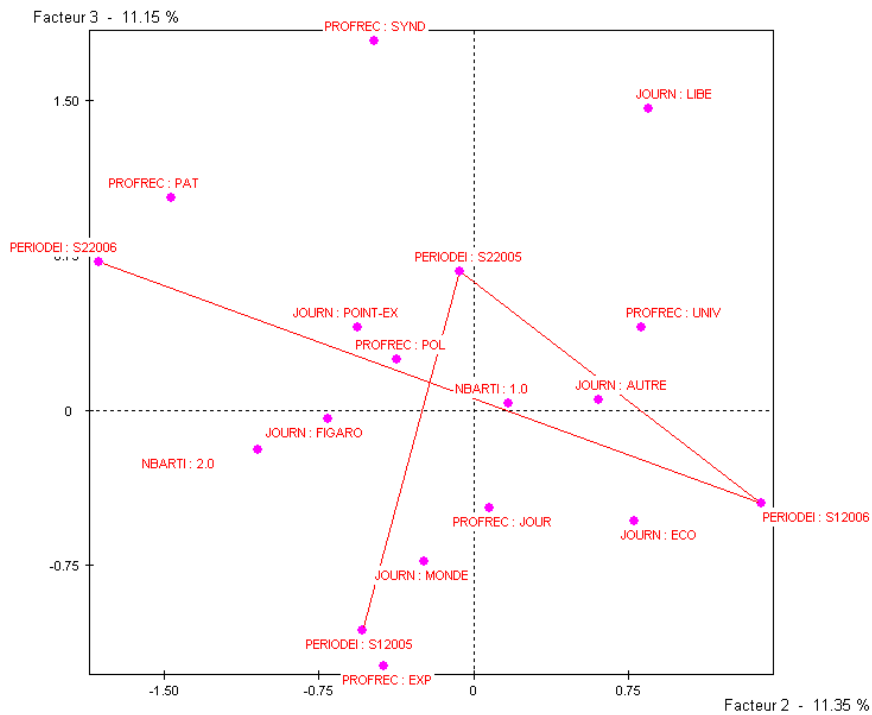


Figure 3
Nuage des individus dans le plan 1-2

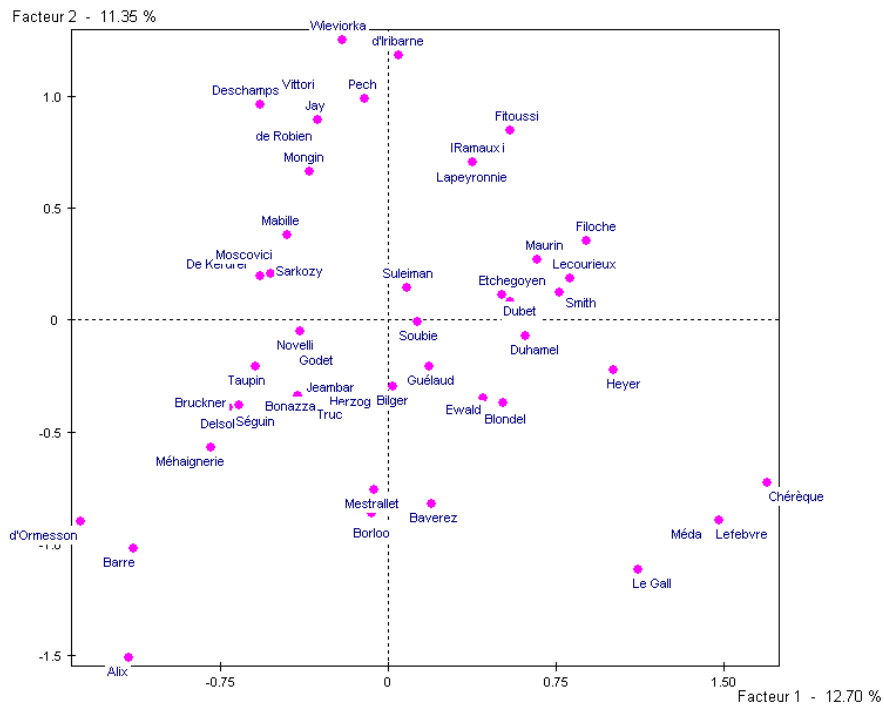
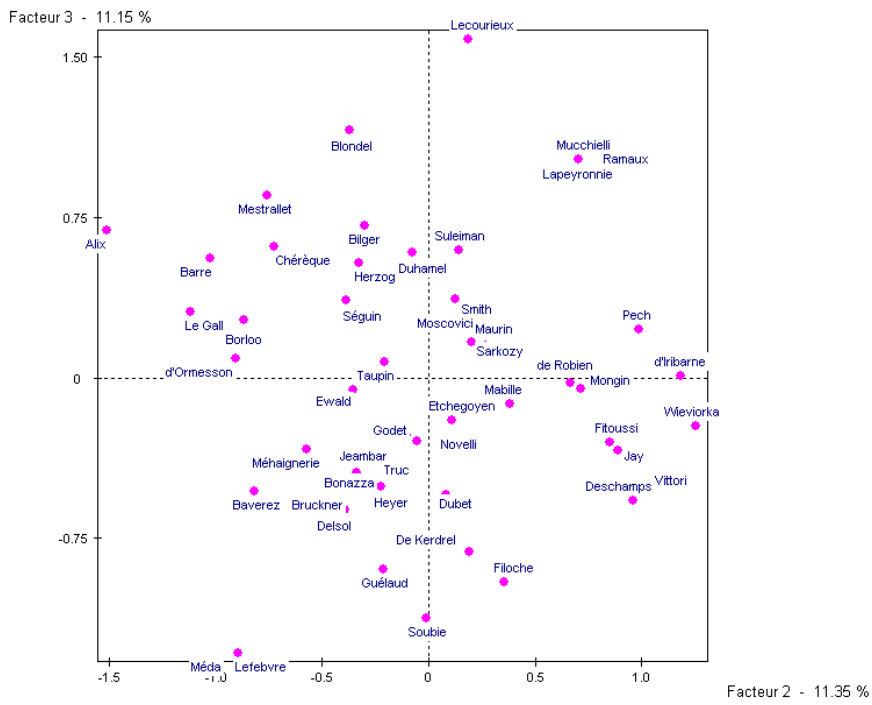


Figure 4
Nuage des individus dans le plan 2-3



- L'espace des prises de position

Nous mettons à l'épreuve l'hypothèse selon laquelle il existe une relation entre l'espace des positions et les prises de position ou encore, si l'on préfère, le *contenu* des textes. La projection d'éléments supplémentaires dans l'espace construit à l'aide de l'ACM permet de mettre en œuvre ce cadre théorique et de décrire plus précisément les *contenus* des différents textes étudiés.

A partir d'une étude qualitative des discours, on a codé ceux-ci en 11 catégories selon le rapport au modèle social qu'ils développent : Renforcer la flexibilité du marché du travail / Adapter le modèle social / Le modèle social est à bout de souffle / Le modèle social est en faillite / Il faut défendre le modèle social / Le modèle social est un mythe / Le modèle social est une idéologie / Critique de la notion / La société est en crise / La réalité du modèle social est en décalage avec ses principes / Il faut promouvoir le modèle nordique.

Projetés en éléments supplémentaires de l'ACM, ces modalités se distribuent dans l'espace des positions préalablement construit. Le premier axe oppose ainsi les textes de promotion du modèle nordique, de défense du modèle social ou critiquant la notion de modèle social à ceux qui sont centrés sur le caractère idéologique de la notion et dénoncent le mythe du modèle social. Ces derniers apparaissent comme les dénonciations les plus normatives et les plus politiques du modèle social français, et peuvent être considérées comme les plus proches du mot d'ordre lancé en mai 2005 par Nicolas Sarkozy. Ce sont ces discours qui peuvent à bon droit apparaître comme définissant le cadrage dominant dans la séquence 2005-2006, ce que l'on peut appeler la *doxa* politico-médiatique sur le sujet⁹.

Sur le deuxième axe, s'opposent les discours qui critiquent la notion, se centrent sur la crise de société d'une part, et ceux dénonçant l'idéologie du modèle social français et prônant son adaptation d'autre part. C'est une opposition cohérente avec celle qui s'établit entre une posture universitaire, plus critique, et une posture patronale, plus pragmatique.

Sur le troisième axe enfin, une opposition s'établit entre défense du modèle, crise de société d'une part, promotion du modèle nordique et critique de l'idéologie du modèle social d'autre part. Cette fois, c'est l'opposition entre deux rapports « de gauche » à la notion de modèle social qui apparaît : un rapport plus critique ou déplaçant l'enjeu d'une part, la focalisation sur le modèle nordique ou la critique de l'idéologie républicaine d'autre part.

On observe donc une forte relation entre la position occupée par les agents dans l'espace social ainsi construit et leurs prises de position. L'étude lexicométrique permet de préciser la nature des mondes auxquels renvoie, dans les différents sous-espaces, la thématique du *modèle social*

⁹ Sur la notion de *doxa* en analyse de discours, voir G.-E.Sarfati, *Eléments d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2005 (nouvelle édition), p.32.

Figure 5
 Nuage des modalités supplémentaires de la typologie issues de l'analyse de contenu
 dans le plan 1-2

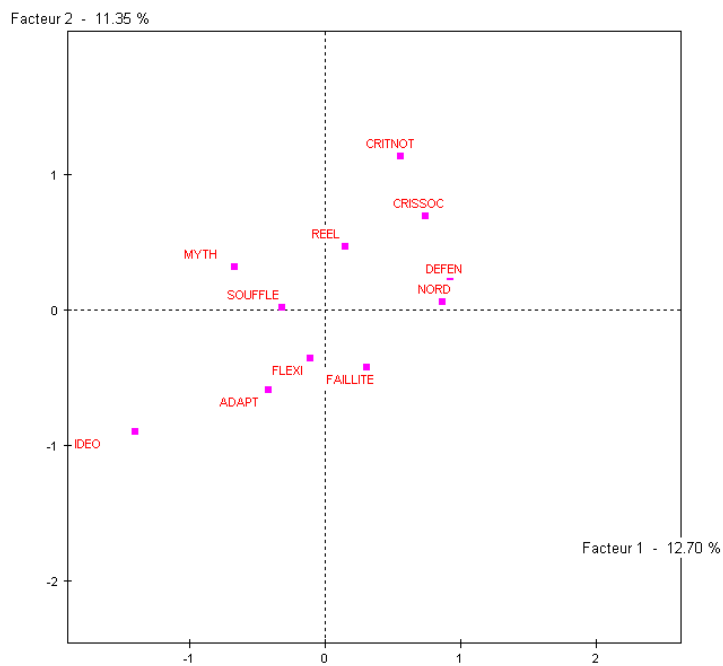
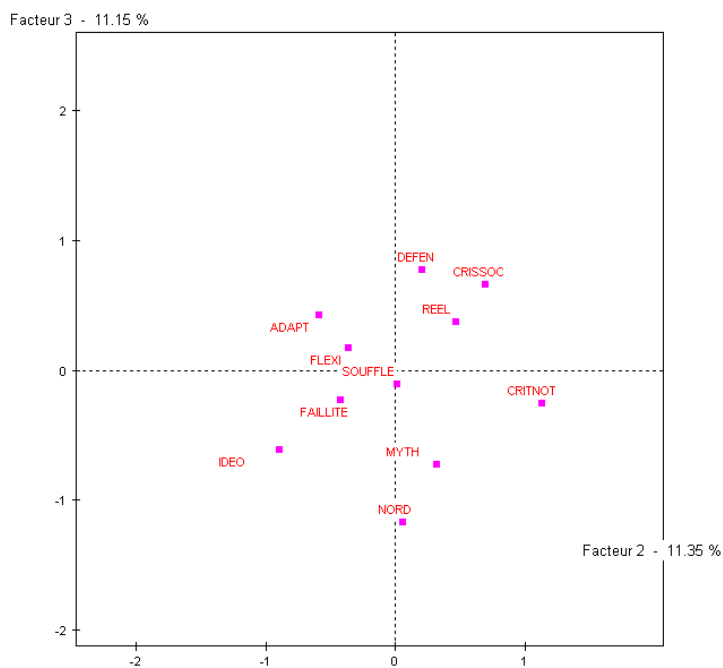


Figure 6
 Nuage des modalités supplémentaires de la typologie issues de l'analyse de contenu
 dans le plan 2-3



- Les lexiques dans l'espace des positions

Nous avons sélectionné un ensemble de mots (43) qui sont sur-utilisés¹⁰ dans l'ensemble du corpus et décrivent des secteurs, valeurs, acteurs, etc. Pour chaque texte (hors questions des journalistes dans le cas d'interviews), ont été retenues les spécificités positives fortes (+02 et plus) et les spécificités faibles (-02) de ces mots. Les modalités correspondantes ont ensuite été projetées en éléments supplémentaires de l'ACM¹¹.

Sur le premier axe, on trouve une opposition entre des fortes spécificités pour CDD, crise, école, Etat-providence, compétitivité, protection, sécurité, flexicurité, marché, travail, système, formation, flexibilité d'une part, et des spécificités fortes pour national et responsabilité d'autre part. Le discours le plus politique n'est donc « spécifique » que pour ces notions très générales, à la fois identitaires et proprement idéologiques. Elles déploient une rhétorique de la volonté politique et de la régénération nationale. A l'opposé, le discours des experts, sollicités par le quotidien *Le Monde*, se réfère à plusieurs thématiques : la sécurité et la protection en relation avec le marché du travail ; la crise sociale ; la formation, l'école.

Sur le deuxième axe, on trouve d'un côté les mots CPE, dialogue, statut, CDD, crise, prélèvement, flexicurité, société, et de l'autre ouverture, déficit, insertion, national, salarié, responsabilité, protection, social, faillite. Interrogés ou sollicités pendant la période du mouvement anti-CPE, les universitaires mettent en question les statuts et contrats de travail, et la crise de société traversée par la France. A l'opposé, le discours patronal se centre sur le contexte d'évolution du modèle social (ouverture internationale), ses performances (faillite, déficit), leurs causes ou leurs acteurs (protection, salarié).

Sur le troisième axe, l'opposition s'établit entre école, CDD, CPE, syndicat, déficit, croissance, Etat-providence, compétitivité, salarié, marché, formation, travail, chômage, flexibilité d'une part, républicain, responsabilité, Etat, politique, société d'autre part ; soit une opposition entre un lexique économique centré sur le marché du travail et le système éducatif et un lexique plus politique et idéologique, qui caractérise les acteurs syndicaux et les discours tenus durant le deuxième semestre 2005.

¹⁰ Au sens défini par le logiciel Lexico, avec la notion de « spécificité ».

¹¹ Les 63 textes étudiés ont été mis sous format texte et des « clés » (au sens du logiciel Lexico-2) ont été introduites : auteur (y compris le journal, dans le cas d'entretiens) ; journal ; type d'acteur.

Figure 7
Nuage des mots relativement cités dans le plan 1-2

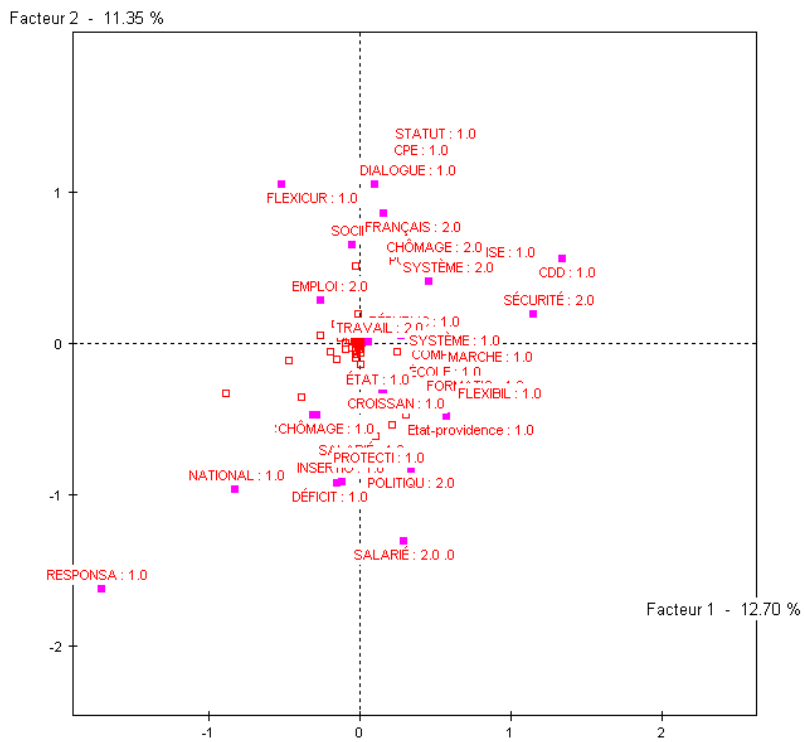


Figure 8
Nuage des mots relativement cités dans le plan 2-3

En conclusion, résumons maintenant les trois principales propriétés des discours économiques que cette enquête sur les usages socio-politiques de la notion de modèle social nous a permis d'établir, de façon « inductive » (et donc sans préjuger de la généralisation possible de tels résultats) :

- le discours économique peut être décrit comme un travail d'imposition d'une norme d'évaluation des réalités sociales. Une autre façon de formuler cette idée est de considérer comme un phénomène de portée idéologique générale le succès contemporain des pratiques de *benchmarking*, issues du secteur privé et promues par la stratégie de Lisbonne, en tant que manifestation paradigmatique de cette tendance. Elles se caractérisent par : le choix d'un indicateur (économique) ; la mesure des performances ; le classement des institutions (pratiques, acteurs) ; l'imitation des *best practices*.
- le passage par le discours des acteurs politiques centraux (à fort capital symbolique) confère au discours économique une autorité propre, à certains égards supérieure à celle détenue par les porteurs de capital scientifique ;
- enfin, c'est la mobilisation convergente de discours économiques hétérogènes, par leurs énonciateurs comme par leurs caractéristiques formelles, qui donne toute sa force à une *doxa* économique particulière, dans le cas précis un discours économique néolibéral qui vise essentiellement à délégitimer un ensemble d'institutions issues de l'après-deuxième guerre mondiale.

Il resterait maintenant à étudier les conditions de généralisation de ces résultats à d'autres segments de discours économique dominant et à élaborer sur cette base une théorie sociologique plus systématique de l'idéologie.

Annexes

On a utilisé pour situer les usages de la notion de *modèle social* la base de données « collection des discours publics » de la Documentation française, qui peut être interrogée directement en ligne¹². Dans les titres et mots-clés, l'usage de *modèle social* connaît une croissance à partir des années 1990, qui se poursuit dans les années 2000. On observe également une montée de l'usage de l'expression dans un même texte tout au long de la période.

Tableau 1
Modèle social dans la base de données « collection des discours publics » (1970-2006)

	1970-1979	1980-1989	1990-1999	2000-2006
Titres	0	0	39	48
Titres et mots-clés	0	0	45	54
Texte intégral	40	176	669	2555

En réalité, la dynamique ne correspond pas à une simple augmentation linéaire. Une première phase d'augmentation nette correspond à la période 1995-1999 (avec plus particulièrement un pic en 1996), une deuxième la période 2000-2006 et plus particulièrement à l'année 2005, qui constitue incontestablement un pic en ce qui concerne les occurrences dans les titres et mots-clés. Seule l'année 1996 (avec n=17) se rapproche du pic de 2005.

Tableau 2
Modèle social dans la base de données « collection des discours publics » (1990-2006)

	1990-1994	1995-1999	2000-2004	2005	2006
Titres et mots-clés	4	41	23	25	6
Texte intégral	85	584	1626	567	362

Une analyse plus fine montre que c'est plus particulièrement durant le premier semestre 2005 que les occurrences dans le texte intégral sont les plus élevées (n=329). Sur ces 329 occurrences, 82 se situent en janvier et février, 125 en mars et avril, 122 en mai et juin. 191 occurrences se situent en avril, mai et juin, que l'on peut identifier comme la période d'intensité maximale du recours à l'usage de l'expression *modèle social*.

Si l'on se concentre sur la période 2005-2007, il apparaît que les deux temps forts de l'usage sont la période avril-juin 2005 et la période mars-avril 2007, soit deux périodes de campagne électorale à forte mobilisation discursive (le nombre de textes intégrés dans la base pouvant être plus élevé durant ces deux périodes). Le moment de mobilisation politique autour de Nicolas Sarkozy en septembre-octobre 2005 apparaît aussi, à un degré moindre, comme un temps fort de l'utilisation publique de la locution.

Tableau 3-a
Modèle social dans la base de données « collection des discours publics » (2005)

2005	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Titre et mots clés	1	0	2	1	3	3	1	0	5	6	1	2	25
Texte intégral	46	36	36	69	58	64	29	12	61	48	54	34	547

Tableau 3-b
Modèle social dans la base de données « collection des discours publics » (2006)

2006	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Titre et mots clés	5	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
Texte intégral	42	22	39	25	30	44	16	9	30	40	35	30	362

Des corpus spécifiques ont été également interrogés : celui des discours du Président de la République, des comptes-rendus de conseil de ministres, et des discours Premier ministre. Ils confirment les observations qui précèdent.

Tableau 4
Modèle social dans la base de données « collection des discours publics » (2005)

	2004	2005	2006	2007	Total
Discours présidentiel	24	32	16	28 ¹³	100
Conseil des ministres	1	3	1	2	7
Premier ministre	35	69	43	21	168

La spécificité de l'année 2005 ressort encore plus lorsque l'on considère les discours des présidents et premiers ministres. *Modèle social* est fortement utilisé par les deux premiers ministres (Raffarin, Villepin) de 2005. En 2007, sur une partie de l'année, on observe une progression

¹² Les tableaux et graphiques suivants sont réalisés, sauf précisions contraires, à partir du corpus intégral. Pour des éléments sur la constitution du corpus, voir p. 11.

¹³Cela inclut 10 discours de J. Chirac (de janvier à avril), et 18 pour N. Sarkozy (de mai à octobre).

qui rapproche 2007 de 2005. *Modèle social* relève désormais plus du lexique du président (N.Sarkozy) que de celui du premier ministre. Nous analyserons plus loin (§2) les modalités d'usage de la notion.

Liste des articles retenus

2005

1. *Les Echos*, 2 juin 2005, « Faut-il vraiment sauver le modèle social français ? », Yves de Kerdrel, p. 14, 1155 mots.
2. *Les Echos.fr*, 2 juin 2005, « Il n'y a pas d'exception sociale française », interview de Raymond Soubie, PDG d'un cabinet spécialisé en ressources humaines et conseiller de François Fillon sur la réforme des retraites, 752 mots.
3. *Le Monde*, 3 juin 2005, « Le modèle social français est à bout de souffle », Claire Guélaud, 722 mots.
4. *Le Monde*, 3 juin 2005, « On est dans la cristallisation des inégalités », interview de François Dubet, sociologue de l'éducation à Bordeaux II, 600mots.
5. *Le Figaro*, 3 juin 2005, « Pierre Méhaignerie : « Concilier voie libérale et sociale » ; Le député d'Ille-et-Vilaine propose de doubler la prime pour l'emploi », Sophie Huet, p.10, 521 mots.
6. *La Croix*, 7 juin 2005, « Interview : Hervé Novelli, chef de file du groupe des réformateurs, qui réunit plus de 70 parlementaires UMP favorables à une réforme du modèle social français et, notamment, du code du travail », Boissieu Laurent de, p. 17, 402 mots.
7. *Le Monde*, 8 juin 2005, « Social : un modèle scandinave à la française ? », interview de Dominique Méda et Jean Lefèbvre, 1173 mots.
8. *Le Point*, 9 juin 2005, « Le pseudo-modèle social », Nicolas Baverez, éditorial, 832 mots.
9. *Le Point*, 9 juin 2005, « L'hypocrisie française », Patrick Bonazza et Olivier Truc, 2227 mots.
10. *L'Express*, 13 juin 2005, « Le modèle socialement fatigué », Denis Jeambar, éditorial, p.11, 630 mots.
11. *Le Figaro*, 14 juin 2005, « La France dont je rêve. L'écrivain évoque satiriquement l'idéologie du "modèle social" hexagonal », par Pascal Bruckner, "Débats et opinions", p.14, 1210 mots.
12. *Le Figaro*, 18 juin 2005, « Un système somptuaire et négligent. La philosophe s'interroge sur les limites du modèle social hexagonal », par Chantal Delsol, « Débats et opinions », p.15, 1230 mots.
13. *Le Figaro*, 20 juin 2005, « Quatre vérités sur l'emploi et le modèle social français », par Michel Godet, 1555 mots.
14. *Le point*, 20 juillet 2005, « Doit-on sauver le modèle social français ? », Nicolas Baverez, 1821 mots.
15. *Le point*, 28 juillet 2005, « Le modèle social français. Vive la sécu à la française ! », Bernard Maris, page 50, 795 mots.
16. *Le Point*, 4 août 2005, « Le modèle social français : La défaillance des dirigeants », par Ezra Suleiman, 831 mots.
17. *Le Point*, 11 août 2005, « Le modèle social français ; Mes quatre remèdes », Gérard Mestrallet, 630 mots.
18. *Le Point*, 18 août 2005, « Le modèle social français ; « Le système français est le plus juste que je connaisse » », par Marc Blondel, 596 mots.
19. *Le Point*, 25 août 2005, « Le modèle social français ; Autopsie d'un cadavre », Jacques Marseille, 1480 mots.
20. *Le Monde*, 28 août 2005, « Réformer d'urgence notre modèle social », François Chérèque, 1014 mots.
21. *Les Echos*, 31 août 2005, « Pour un nouveau compromis économique et social français », par Pierre Moscovici, rubrique « Idées », p.11, 842 mots.
22. *Libération*, 7 septembre 2005, « Introuvable modèle social français », Duhamel Alain, p.37, 910 mots.
23. *Le Figaro*, 27 septembre 2005, « Le fardeau du modèle social », Nicolas Barré, éditorial, « débats et opinions », p.14, 495 mots.
24. *Le Figaro Économie*, 3 octobre 2005, « Les soixante ans du modèle social français », Béatrice Taupin, p.26, 535 mots.
25. *Le Figaro Économie*, 3 octobre 2005, « Il faut oser remettre en cause certains tabous », interview de Philippe Séguin par Béatrice Taupin, 1095 mots.
26. *Le Monde économie*, 4 octobre 2005, « S'appuyant sur la fragmentation du salariat, le gouvernement parvient, jusqu'à maintenant, à maintenir la crise sociale à distance », interview de Jean-Marc Le Gall, directeur d'études à Entreprises et Personnel, 1292 mots.
27. *Le Monde économie*, 4 octobre 2005, « La véritable idéologie française, c'est l'élitisme républicain », interview d'Eric Maurin, directeur de recherche à l'EHESS, 1150 mots.
28. *Le Monde économie*, 4 octobre 2005, « La baisse de l'impôt sur le revenu est contraire à la recherche de l'équité », interview de Eric Heyer, directeur adjoint au département analyse et prévision de l'OFCE, 1171 mots.
29. *Les Echos*, 6 octobre 2005, « Fantasmagorie modèle social », Patrice Drouin, p. 30, 458 mots.
30. *Acteurs publics*, 17 octobre 2005, « Une notion trop idéologique », interview de André Etchegoyen, Commissaire au Plan, Dossier : « Modèle social : la rupture, mais pour quoi faire ? », p.40.
31. *Acteurs publics*, 17 octobre 2005, « Il y a urgence à agir », interview de François Chérèque, CFDT, Dossier : « Modèle social : la rupture, mais pour quoi faire ? », p.42.
32. *Acteurs publics*, 17 octobre 2005, « Sortir du champ de bataille idéologique », interview de Pierre Bilger, ancien PDG d'Alstom, Dossier : « Modèle social : la rupture, mais pour quoi faire ? », p.43.

33. *Le Figaro*, 28 octobre 2005, « N'opposons pas rupture et continuité ! », entretien avec Jean-Louis Borloo, 877 mots.
34. *L'Express*, 3 novembre 2005, « Comment sauver le modèle social français? », entretien avec le philosophe François Ewald et l'économiste Philippe Herzog, p.100, 2227 mots.
35. *Libération*, 9 novembre 2005, « Piégés par la République », par Didier Lapeyronnie et Laurent Mucchelli.
36. *La Tribune*, 14 novembre 2005, « Le modèle social français, un chef-d'oeuvre en péril », Philippe Mabillet.
37. *Libération*, 15 novembre 2005, « République inachevée ou à jeter ? » par Alain Lecourieux et Christophe Ramaux, membres du conseil scientifique d'ATTAC (suite aux articles de Duhamel et Lapeyronnie/Mucchelli du 9 novembre dans *Libération*).
38. *Alternatives Economiques*, n° 241, novembre 2005, « Il est urgent d'adapter le modèle social français », entretien avec Dominique Méda.
39. *La Croix*, 25 novembre 2005, « Interview de Timothy B. Smith : Le modèle social français profite à ceux qui en ont le moins besoin », p.11, 1132 mots.
40. *Les Echos*, 25 novembre 2005, « Le modèle social n'est pas le problème », Paul Fabra, « Idées », p.31, 1098 mots.
41. *La Tribune*, 12 décembre 2005, « Retrouvons le plein emploi grâce à la sécurité sociale professionnelle », par Nicolas Sarkozy, p.36, 970 mots.
42. *Les Echos*, 22 décembre 2005, « Donner un nouveau souffle au modèle social français », Jean-Marc Le Gall, p.13, 1016 mots.

2006

43. *Le Monde*, 14 février 2006, « Le modèle français privé de sa cohérence », par Jean-Paul Fitoussi, 724 mots.
44. *Le Monde.fr*, 14 février 2006, « L'idée d'un modèle social cache d'autres enjeux, il est maintenu en l'état par une fraction de la population frileuse et conservatrice », 1095 mots.
45. *Le Monde.fr*, 14 février 2006, « La France a cinquante ans d'avance en matière de droit social », par Gérard Filoche, 1202 mots.
46. *Le Point*, 16 février 2006, « Le modèle français profite aux riches », interview de Timothy B. Smith, 1522 mots.
47. *Libération*, 17 février 2006, « La France est coincée entre deux modèles sociaux », par Timothy B. Smith, p.8, 574 mots.
48. *20 minutes*, 17 février 2006, « Le modèle social français se fait au dépend des exclus », entretien avec Timothy B. Smith.
49. *Le Monde.fr*, 28 février 2006, "Licencier plus facilement, mais avec une meilleure sécurité des parcours professionnels", par Pierre Cahuc, 1403 mots.
50. *Le Nouvel Economiste*, 21 mars 2006, « Les analyses du Club Ulysse - Un modèle qui craque de partout- La résistance au CPE est une nouvelle illustration sur le plan social des limites du modèle français, après la crise des banlieues de novembre et les récentes polémiques sur les manifestations contre l'antisémitisme », par Michel Wieworka, membre du Club Ulysse, « Idées et Opinions – Les Expertises », pp.22-23, 795 mots.
51. *Le Point*, 23 mars 2006, « Comment inventer un nouveau modèle social ? », par Alain Duhamel, 601 mots.
52. *Libération Emploi*, 3 avril 2006, " Top modèles du Grand Nord", interview de Dominique Méda et Alain Lefebvre, 2370 mots.
53. *Le Parisien-Aujourd'hui en France*, 6 avril 2006, « Inspirons-nous du modèle nordique », entretien avec Dominique Méda et Alain Lefebvre, 741 mots.
54. *Le Nouvel Observateur*, 13 avril 2006, « CPE : une étrangeté française », interview de Philippe d'Iribarne, 1809 mots.
55. *Libération*, 20 avril 2006, « Osons un New Deal à la française », par Dominique Méda et Thierry Pech, 1415 mots.
56. *Le Figaro*, 25 avril 2006, « La « flexi-sécurité » peut sauver le modèle social français », Philippe Mongin, p.16, 1269 mots.
57. *Alternatives Economiques*, n°247, mai 2006, « Le modèle nordique est adapté à la situation française », entretien avec Alain Lefebvre, conseiller pour les affaires sociales et résident en Suède, et Dominique Méda, sociologue, chercheuse au Centre d'études de l'emploi (CEE), Dossier : « Où va le modèle social français ? », 1665 mots.
58. *Enjeux-Les Echos*, 1 mai 2006, « Le modèle social français ausculté », Pascale-Marie Deschamps, p. 124, 476 mots.
59. *La Croix*, 4 mai 2006, « Aux sources du modèle social français. Soixante-dix ans après, nous vivons toujours dans le cadre social installé par le gouvernement Blum, malgré les mutations technologiques et la mondialisation de l'économie ». Olivier Jay, p.26, 659 mots.
60. *La croix*, 20 juin 2006, « Les Français doivent partager à nouveau une vision commune de la société et de son avenir. Rénovons le modèle social français », Gilles de Robien, p. 25, 819 mots.
61. *Les Echos.fr*, 29 juin 2006, « Le modèle nordique, trop exigeant pour la France ? », par Jean-Marc Vittori, 1152 mots.
62. *Le Figaro*, 8 juillet 2006, « « Mal français » : le diagnostic d'Alain Peyrefitte n'a pas pris une ride », par Jean d'Ormesson, 1026 mots.
63. *L'Express*, 14 septembre 2006, « Le travail doit être réhabilité et libéré », par Nicolas Baverez, p.62, 1787 mots.
64. *L'Express*, 28 septembre 2006, « L'espoir d'un rebond français », par Raymond Barre, 1348 mots.
65. *Le Figaro*, 12 octobre 2006, « L'expert-comptable, cet acteur méconnu de la réforme du modèle social », par Jean-Pierre Alix, Président du Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables, p.14, "débats", 935 mots.
66. *Le Figaro*, 21 octobre 2006, « Interview de Jean-Louis Borloo. Ne pas bafouer le modèle social », p.32, 807 mots.